

Budget 2001-2002

## Le budget de base du Conseil haussé de 50 % en trois ans

**L**e discours du budget de cette année a été porteur de grandes nouvelles pour le Conseil : le Conseil se verra attribuer 7 M\$ de crédits récurrents pour les trois prochaines années qui s'ajouteront à la base budgétaire de 2000-2001, portant ainsi son budget d'aide financière à 50,4 M\$ en 2001-2002, à 57,4 M\$ en 2002-2003 et à 64,4 M\$ en 2003-2004.

Ainsi, comme l'indiquait la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux, dans la lettre qu'elle adressait à la présidente-directrice générale du Conseil, Mme Marie Lavigne, « la base budgétaire du Conseil passera de 43,4 M\$ en 2000-2001 pour atteindre graduellement 64,4 M\$ en 2003-2004. Ces mesures cumulées équivalent à terme à une hausse de 21 M\$ ou à une augmentation de 50 % du budget de base du Conseil. »

En outre, le budget Marois reconduit les crédits additionnels de 12 M\$ ponctuels que le gouvernement du Québec avait consentis l'an dernier, ce qui permettra au milieu artistique de poursuivre la première phase de rattrapage visant l'amélioration de la situation socio-économique des artistes ainsi que des travailleurs et des travailleuses qui œuvrent dans les organismes artistiques. Les 12 M\$ permettront au Conseil de maintenir l'ensemble des mesures mises en œuvre au cours de la dernière année. Ainsi, plus de 7,4 M\$ ont permis d'accroître

de 23 % le soutien des organismes de production et de diffusion alors que l'enveloppe dédiée aux bourses aux artistes professionnels était accrue de 1,8 M\$ soit une hausse de 21 %. Enfin, les crédits affectés aux projets visant le renouvellement de la création, de la production et de la diffusion ont augmenté de 1,4 M\$ (41 %) et ceux alloués aux tournées au Québec et hors Québec ont connu des hausses respectives de 337 600 \$ (31 %) et de 700 000 \$ (68 %).

Le Conseil attribuera les 7 M\$ additionnels à la poursuite de trois grands objectifs, à savoir la consolidation des organismes artistiques, le soutien à l'émergence et au renouvellement de la

**La base budgétaire du Conseil passera de 43,4 M\$ en 2000-2001 pour atteindre graduellement 64,4 M\$ en 2003-2004. Ces mesures cumulées équivalent à terme à une hausse de 21 M\$ ou à une augmentation de 50 % du budget de base du Conseil.**

création et l'accessibilité de la population à la production artistique. Le Conseil a amorcé des rencontres avec les représentants des milieux artistiques afin d'échanger sur les pistes les plus susceptibles de favoriser un développement

misant à la fois sur l'amélioration des conditions de création et de pratique et sur l'innovation et le renouvellement, le tout dans une perspective de croissance du budget du Conseil sur un horizon de trois ans. Pour Marie Lavigne, « cette bonification très substantielle du budget du Conseil nous réjouit grandement et confirme un réel engagement du gouvernement envers le domaine artistique. La portée des nouveaux crédits sera tangible pour les quelque 15 000 artistes et créateurs qui sont au cœur de la culture québécoise. » ■

### Félicitations à la nouvelle ministre de la Culture et des Communications

**L**a direction et le personnel du Conseil félicitent Mme Diane Lemieux, députée de Bourget, pour sa nomination au poste de ministre d'État à la Culture et aux Communications, ministre responsable de la Charte de la langue française et ministre responsable de l'Autoroute de l'information. Le Conseil tient à assurer Mme Lemieux de sa collaboration dans tous les dossiers relatifs au soutien à la création et à son rayonnement au Québec et à l'étranger. ■

### Répartition de l'injection des 12 M\$ accordés au Conseil lors du budget 2000-2001

— Accroissement de l'aide aux créateurs

1,8 M\$ ont servi à bonifier l'enveloppe destinée aux bourses aux artistes et écrivains professionnels, portant cette enveloppe à près de 8 M\$ en 2000-2001, ce qui représente une hausse de 21 % par rapport à l'an dernier ; le Conseil a ainsi pu accorder 1142 bourses, soit 200 de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

▼ page 8

# Nouvelle composition du conseil d'administration

**Le 21 février dernier, le premier ministre annonçait des nominations au conseil d'administration du Conseil. Les nouveaux membres, dont le mandat est d'une durée de quatre ans, sont Louise Desjardins, Johanne Dor, Suzanne Masson, Marie-Jeanne Musiol, Lorraine Vaillancourt, Youssef El Jaï, David Homel et Rychard Thériault. Quatre autres membres du conseil demeurent en poste pour un second mandat : Alice Ronfard, François Bédard, Paul-André Fortier et François Lahaye. Outre la présidente-directrice générale, le conseil d'administration, qui compte 12 membres, est désormais composé de six femmes et six hommes parmi lesquels deux travaillent à Québec, six à Montréal et quatre en région. Soulignons en outre que quatre membres sont nés à l'étranger. Dix membres ont des pratiques artistiques ou œuvrent dans des secteurs relevant du mandat du Conseil, un membre travaille en milieu municipal et une autre en milieu économique.**



Francis Bellise

Détentrice d'une maîtrise en littérature comparée de l'Université de Sherbrooke, la poète et romancière Louise Desjardins a enseigné la littérature de 1968 à 1992, d'abord au Cégep de Maisonneuve (Montréal) puis au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, sa région natale. Son roman *La Love* a reçu le Grand Prix du Journal de Montréal en 1994 et le Prix des Arcades de Bologne (Italie); son recueil de poésie *La 2<sup>e</sup> avenue* a été finaliste au Prix du Gouverneur général en 1995. Mme Desjardins a aussi écrit le scénario d'une vidéo, traduit de la poésie et a été membre du comité de rédaction de la revue *Estuaire*. Elle publiait récemment une biographie de Pauline Julien.



Directrice artistique et générale de La Rotonde, Centre chorégraphique contemporain de Québec, Johanne Dor a reçu, en 2000, le Prix du développement culturel décerné par le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches pour sa contribution au développement de la danse et à l'émergence de nouveaux chorégraphes indépendants. Avant de diriger La Rotonde, elle a été adjointe à la direction artistique de la Compagnie Danse Partout et professeure aux Ateliers de Danse Moderne de Montréal Inc. (LADMI) puis à l'École de Danse de Québec.



Jean-Guy Thibodeau

Né au Maroc, Youssef El Jaï a étudié la scénarisation, la réalisation, le montage et la direction de production. Il a travaillé dans le domaine de la distribution cinématographique, puis comme monteur, caméraman, réalisateur, directeur de production et documentariste. Engagé dans de nombreuses activités de formation technique et artistique, Youssef El Jaï occupe, depuis 1995, le poste de directeur général de PRIM, Centre d'arts médiati-

ques de Montréal, qui offre aux artistes des services et des ressources techniques (vidéo, audio, infographie 2D, 3D et hypermédia).



Né à Chicago, le romancier David Homel a poursuivi des études en littérature aux États-Unis, en France et au Canada. Il a exercé divers métiers avant d'entamer sa vie d'écrivain à Montréal, où il vit depuis 1980. Il est l'auteur de cinq romans traduits en plusieurs langues : *Electrical Storms (Orages électriques, 1988)*, *The Invisible Empire (L'invisible puissance, 1990)*, *Rat Palms (Il pleut des rats, 1992)*, *Sonya & Jack (Un singe à Moscou, 1995)*, *Get On Top (L'évangile selon Sabbitha, 1999)*. Il a également écrit plusieurs livres pour la jeunesse et des essais sur la traduction, le feu et les pompiers, la musique gospel et le voyage. En 1995, David Homel a reçu le Prix du Gouverneur général pour la traduction d'un roman de Dany Laferrière.



Présidente du conseil d'administration de l'Ensemble Arion, Suzanne Masson est avocate et vice-présidente exécutive Ressources humaines et Affaires corporatives de la Banque Laurentienne. Elle avait auparavant occupé des fonctions équivalentes chez ING Canada. De 1989 à 1995, elle a occupé successivement les postes de sous-ministre adjointe aux services professionnels puis aux opérations au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration. Elle avait auparavant été adjointe au Secrétaire général du gouvernement (Ministère du Conseil exécutif) et secrétaire et directrice juridique à la Régie de l'assurance automobile.

œuvres dans les collections du Musée canadien de la photographie contemporaine, de la Bibliothèque nationale de France et du Québec, de la Banque d'œuvres d'art du Canada et de la Art Gallery of Ontario. Elle a collaboré à diverses revues spécialisées, dont *Vie des Arts* et *CV Photo*. Résidant en Outaouais, elle est présidente de La Filature et membre du comité des régions du Conseil depuis 1997.



Directrice artistique du Nouvel Ensemble Moderne qu'elle a fondé en 1989, la pianiste et chef d'orchestre Lorraine Vaillancourt s'est produite régulièrement, depuis une vingtaine d'années, avec divers ensembles d'ici et d'ailleurs. Elle a assuré la création d'un grand nombre d'œuvres tant au piano qu'au pupitre. Membre fondateur de la société de musique nouvelle Les Événements du Neuf (1978-1989), elle dirige l'Atelier de musique contemporaine de la Faculté de musique de l'Université de Montréal depuis 1974. Lorraine Vaillancourt a également contribué à la fondation de *CIRCUIT*, revue nord-américaine de musique du XX<sup>e</sup> siècle. ■



Formé à l'École Nationale de théâtre, le comédien Rychard Thériault a foulé toutes les scènes de la ville de Québec. À Montréal, il a joué pour la Compagnie Jean-Duceppe dans *Jeanne et les Anges* de Michel Nadeau. Au cinéma, il était de la distribution des *Sept Branches de la rivière Ota* de Robert Lepage. Rychard Thériault est l'auteur de la pièce *Toilette de soirée* et a signé des mises en scène, entre autres pour le Théâtre Populaire d'Acadie et la Compagnie Viola Léger. Il a également enseigné trois ans l'interprétation à l'Université de Moncton. Il est l'un des administrateurs de l'Union des Artistes dont il fut le second vice-président de 1992 à 2000.



Née en Suisse, Marie-Jeanne Musiol détient un baccalauréat en arts visuels de l'Université d'Ottawa, une licence en linguistique de l'Université de Strasbourg et une maîtrise en études françaises de l'Université de Montréal. Elle a présenté ses installations photographiques dans les galeries publiques et les centres d'artistes au Canada et en Europe. On retrouve ses

### Merci aux membres qui quittent le conseil d'administration

Nous tenons à remercier les membres qui ont quitté le conseil d'administration pour le dévouement et la générosité avec lesquels ils se sont acquittés de leur mission. En prêtant leur vision et leur expertise au Conseil, Marie-Andrée Beaudet, Jean-Guy Côté, Pierre Des Marais, Marie Gignac, Rita Giguère, Denis Gougeon, Indira Nair et Rober Racine ont contribué à l'affirmation de son rôle déterminant pour l'essor de la vie culturelle et artistique québécoise. Nous leur souhaitons bonne chance dans la poursuite de leurs activités. ■

# Remise des bourses de carrière

## Le Conseil souligne l'œuvre de trois réputés créateurs

Le 19 février dernier, le compositeur de musique acousmatique Francis Dhomont, la danseuse et chorégraphe Margie Gillis et le cinéaste/vidéaste Robert Morin ont reçu les bourses de carrière octroyées par le Conseil des arts et des lettres du Québec. La présidente-directrice générale du Conseil, Mme Marie Lavigne, et deux membres du conseil d'administration,



Les heureux récipiendaires des bourses de carrière, Francis Dhomont, Margie Gillis et Robert Morin aux côtés de Marie Lavigne, présidente-directrice générale du Conseil.

le vice-président Paul-André Fortier et François Bédard ont fait l'éloge des lauréats, célébrant leur œuvre et l'influence qu'ils ont sur leur milieu. Les membres du jury chargés d'évaluer les dossiers des prestigieux candidats et les représentants des associations disciplinaires et des regroupements artistiques avaient été invités à partager cet heureux événement. L'émotion était au rendez-vous. Français d'origine et Québécois d'adoption, Francis Dhomont, encore très actif à 75 ans, s'est dit ravi d'être considéré comme « un des nôtres ». Des applaudissements spontanés ont ponctué une très belle déclaration de Margie Gillis : « Il faut pouvoir rêver pour pouvoir créer... Merci de me permettre de rêver. » Quant à Robert Morin, il s'est attelé dès cette soirée à son projet de « vivre deux ans avec une caméra sans scénario précis » en filmant la cérémonie sous toutes ses coutures, provoquant chez ses sujets autant d'inquiétude que d'hilarité.

Les bourses de carrière visent à reconnaître la contribution exceptionnelle d'artistes à la vitalité de la culture québécoise et au renouvellement du langage artistique. Elles veulent permettre à des créateurs chevronnés de poursuivre leurs activités artistiques en comptant sur une aide financière substantielle, soit un montant de 60 000 \$ réparti sur deux ans. Un jury pluridisciplinaire a évalué les dossiers des candidats en tenant compte notamment de la qualité générale du travail artistique, de l'apport à la discipline artistique et du rayonnement de l'artiste, de la pertinence d'une telle bourse par rapport à la démarche de l'artiste et de l'intérêt des intentions de travail. Cette année, le jury était composé de Gilles Daigneault (critique en arts visuels et commissaire indépendant), Daniel LeBlond (peintre et directeur du centre de créativité du Gesù), Pierre Morency (poète), Pauline Vaillancourt (interprète en art lyrique et directrice artistique de la compagnie Chants Libres) et Vincent Warren (conservateur de la bibliothèque à l'École supérieure de danse du Québec).

Né à Paris en 1926, Francis Dhomont s'est adonné à la composition instrumentale avant de s'orienter vers la recherche électroacoustique et la composition acousmatique à laquelle il se consacre depuis le début des années 60. En 1979, il a quitté son studio de Provence pour devenir chercheur invité à la Faculté de musique de l'Université de Montréal où il a enseigné jusqu'en 1996. Ses talents de pédagogue contribuant à imposer ce qui est aujourd'hui reconnu comme l'« École de Montréal ». Francis Dhomont a composé plus d'une quarantaine de bandes, audio-clips et électro-clips pour bandes, ainsi que des œuvres radiophoniques et des musiques d'application pour le cinéma, le théâtre, la poésie et les arts visuels. Son apport à la diffusion et au succès international de la musique électroacoustique québécoise s'est traduit par de nombreux prix, entre autres, lors des concours *Ars electronica* (1992) en Autriche, *Stockholm Electronics Arts Award* (1991, 1992) en Suède et de Bourges (1981, 1984). Il a obtenu, en 1999, cinq premiers prix en Espagne, en Italie, en Hongrie, en République Tchèque et au Brésil. Francis Dhomont a présenté ses œuvres en Amérique, dans la plupart des pays d'Europe, en Asie et en Nouvelle Zélande. Il entend consacrer sa bourse de carrière à poursuivre son travail dans le sens d'une recherche fondamentale et d'un renouvellement de son langage musical.

Née en 1953, à Montréal, Margie Gillis danse depuis l'âge de trois ans. Interprète et chorégraphe, elle a créé plus de 80 œuvres originales qui ont tourné à travers le monde. Reliant par le mouvement naturel des éléments de danse classique, de danse contemporaine, de nouvelle danse et de gymnastique, le langage chorégraphique de Margie Gillis témoigne d'une passion et d'une compassion pour la condition humaine. Outre ses spectacles solos, Margie Gillis a été invitée à danser avec les troupes les plus prestigieuses, notamment les Grands Ballets Canadiens de Montréal, la Paul Taylor Dance Company, le Ballet National du Canada et les compagnies de Martha Clarke et Bruce Wood ; elle signe également des chorégraphies pour d'autres interprètes. En 1981, elle crée la Fondation de danse Margie Gillis dans le but de donner un cadre structurel à sa vision artistique, de favoriser les projets en collaboration avec d'autres chorégraphes et danseurs



et de faire fructifier les dons et fonds qui lui sont accordés afin d'accroître le rayonnement de la danse moderne au Québec et à l'étranger. En 1987, elle fut la première danseuse moderne à recevoir l'Ordre du Canada. Margie Gillis entend employer sa bourse de carrière pour pouvoir ralentir la course effrénée entre les engagements, les ateliers, les tournées et les conférences, et se consacrer à un projet d'écriture.

Né à Montréal en 1949, Robert Morin a travaillé comme photographe, chef opérateur, scénariste, réalisateur et acteur. Ce « ciné-vidéaste » indépendant, expérimental et engagé, adepte de la caméra subjective et virtuose du système D, se qualifie de « documenteur ». Son oeuvre témoigne de son aptitude à brouiller les frontières entre les formats, les médiums, les genres, les cultures, la réalité et la fiction pour exprimer sa vérité et celles des marginaux dont il capte les métamorphoses. En 1977, il a cofondé la Coop vidéo de Montréal dont la mission est de soutenir la réalisation d'œuvres indépendantes. Plusieurs de ses 17 courts et moyens métrages et six longs métrages ont été primés, dont *Windigo* (Prix du meilleur film de l'office des communications, Prix Alberta-Québec de l'innovation en cinéma), *Yes Sir! Madame...* (Prix du meilleur vidéo aux Rendez-vous du cinéma québécois, Grand Prix de la Ville de Genève), *Requiem pour un beau sans-cœur* (Prix du meilleur long métrage et du meilleur scénario aux Rendez-vous du cinéma québécois, Toronto City Award for Best Canadian Feature). Plusieurs rétrospectives lui ont été consacrées, notam-

ment à la Cinémathèque québécoise, au Musée de la civilisation de Québec et au Musée des beaux-arts du Canada. Robert Morin veut employer sa bourse de carrière pour s'occuper des projets mis en chantier mais aussi pour tenter une nouvelle expérience créatrice.

Trois bourses de carrière, toutes disciplines confondues, seront accordées tous les deux ans. La prochaine inscription aura lieu en septembre 2002. Rappelons que les récipiendaires des premières bourses de carrière, attribuées en 1999, étaient l'écrivaine Marie-Claire Blais, le peintre, graveur et sculpteur René Derouin et le cinéaste André Forcier. ■

---

## Actualisation de la politique du cinéma et de la production audiovisuelle

Depuis l'adoption de la Loi sur le cinéma, en 1983, le paysage de l'audiovisuel a évolué considérablement, sous l'effet principalement de l'apparition et du développement accéléré de nouvelles technologies, autant au niveau de la production que de celui de la diffusion, ainsi que de l'accroissement significatif du commerce international des produits audiovisuels. L'architecture de la loi et les objectifs qui la sous-tendent devaient donc être actualisés.

À la demande de la ministre de la Culture et des Communications, un vaste chantier de consultation a été mis sur pied. Un comité directeur et des groupes de travail ont été créés. Sous la présidence de Pierre Boutet, sous-ministre adjoint aux communications et aux institutions nationales du ministère de la Culture et des Communications, le Comité directeur est composé de Marie Lavigne, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec, Jeanne L. Blackburn, présidente de la Régie du cinéma, Doris Girard, présidente-directrice générale de Télé-Québec, et Pierre Lafleur, président de la Société de développement des entreprises culturelles.

Le Conseil national du cinéma et de la production télévisuelle (CNCT) est étroitement associé à cette démarche. De plus, des représentants des milieux concernés ont été appelés à participer aux travaux des différents groupes de travail qui ont étudié les problématiques associées aux domaines de la création, la production, la diffusion, la distribution et l'exploitation, la conservation, la sensibilisation, l'information et l'éducation des publics. Des représentants du Conseil participent aux groupes de travail sur la création, la production et la diffusion.

Les rapports que les groupes de travail devaient déposer le 31 mars dernier constitueront un élément essentiel de la réflexion et des travaux que mènera le Comité directeur chargé de rédiger un énoncé de politique du cinéma et de la production audiovisuelle, lequel sera soumis à la ministre de la Culture et des Communications au cours des prochains mois. ■

## La CITF au Québec

Cette année, le Québec est l'hôte de l'assemblée générale de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) qui se tiendra à Montréal les 4 et 5 juin prochains coïncidant avec la tenue du Festival de Théâtre des Amériques (FTA). Le Conseil est mandataire du gouvernement québécois auprès de cette Commission qui regroupe la France, la Communauté française de Belgique, le Canada, le Québec et l'Afrique — représentée par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Une délégation est également attendue de Suisse. À cette occasion, la Commission devra élire un nouveau président puisque le mandat de la comédienne Louise Dussault à ce titre prend fin ce printemps.

### Une invitation spéciale le 3 juin !

Les représentants de compagnies de théâtre sont invités à rencontrer les membres de la Commission lors d'une session d'information sur les activités de la CITF qui aura lieu le 3 juin de 13 h à 14 h 30 au Café du Monument-National. Cette session suivra de peu une activité-rencontre du FTA avec la troupe du Groupov dont le spectacle *Rwanda 94*, soutenu en partie par la CITF, est à l'affiche du festival. ■

# Formation de commissions consultatives au sein du Conseil

L'impact bénéfique de la mise en place du comité des régions a poussé le conseil d'administration du Conseil à se doter d'instances similaires afin d'accroître et de raffermir ses mécanismes de consultation et de liaison avec les milieux artistiques relevant de ses attributions. Pour ce faire, le Conseil a convenu de mettre en place, en cours d'année, trois commissions consultatives : la Commission des arts de la scène et de la diffusion, la Commission de la littérature et la Commission des arts visuels et des arts médiatiques. Par ailleurs, le Conseil a également modifié l'appellation du comité des régions, qui porte dorénavant le nom de Commission consultative des régions.

Les commissions consultatives ont pour mandat d'analyser les sections du plan d'activité du Conseil concernant leur secteur et d'émettre des recommandations ; d'organiser une fois par année une rencontre conjointe regroupant des représentants du milieu associatif du secteur afin de faire le point sur les enjeux majeurs

des disciplines artistiques concernées ; et de donner des avis au conseil d'administration sur toute question que ce dernier leur aura confiée par résolution.

Ces commissions seront formées de membres du conseil d'administration du Conseil et de trois à cinq membres externes. Ces derniers seront des artistes, artisans ou professionnels des milieux artistiques nommés par le Conseil à la suite d'une consultation auprès des associations professionnelles ou des regroupements nationaux. Leur mandat, d'une durée de deux ans, sera renouvelable une seule fois. La présidente-directrice générale et le vice-président sont membres d'office des commissions consultatives ainsi que le directeur ou la directrice de la direction concernée qui assumera la coordination des travaux et l'acheminement des rapports au conseil d'administration. Les commissions se réuniront deux fois par année. ■

## Le Conseil renforce ses liens avec les régions

### ...par des accords de coopération

Au cours des dernières semaines, le Conseil a signé des accords de coopération avec les conseils régionaux de la culture (CRC) de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie/Centre-du-Québec. Ces accords, qui visent à instaurer un canal d'information professionnel et régulier avec les artistes, les organismes artistiques et les collectivités de ces régions, permettront, entre autres, de rendre accessible l'information ayant trait à la mission, aux mandats, aux programmes ainsi qu'aux modes de fonctionnement du Conseil. Ils permettront une mise à jour constante des besoins des communautés artistiques régionales et les CRC pourront émettre des avis au Conseil des arts et des lettres du Québec sur diverses questions soulevées par les communautés artistiques de leur région respective. Des accords sont en voie de finalisation avec les conseils régionaux de la culture de l'Outaouais et de l'Estrie.

### ...et des ententes spécifiques de développement

Par ailleurs, la Direction des arts visuels, de la littérature et de l'action régionale rencontre les conseils régionaux de développement (CRD) afin de mettre au point des ententes spécifiques de développement artistique avec les régions. Ces ententes visent notamment l'application de mesures spéciales et ponctuelles dédiées à l'émergence et au développement de projets novateurs dans une discipline (formation, recherche, ressources spécialisées) qui ne peuvent être accueillis dans le cadre des programmes réguliers (à titre d'exemple, les ententes pourraient porter sur un appariement de la croissance des revenus d'un

organisme à un montant d'aide versé par une municipalité, une instance régionale ou une entreprise) ; l'appui à des projets artistiques en lien avec une collectivité et favorisant l'accès de la population à la culture ; le développement et la fidélisation des publics ; le soutien à des initiatives permettant de développer des emplois artistiques en région ou d'encourager les artistes à œuvrer dans leur milieu ; l'aide à des initiatives issues d'artistes de la relève ou en voie de professionnalisation. Une première entente de ce genre sera signée au mois de mai entre le Conseil et le CRD de l'Abitibi-Témiscamingue ; les deux organismes sont partenaires financiers, chacun à 50 % du montant de l'entente. ■

## Des artistes du Québec aux Jeux de la Francophonie

Du 14 au 24 juillet 2001, se tiendront à Hull-Ottawa les IV<sup>es</sup> Jeux de la Francophonie. Parmi les activités reliées à cet événement de nature sportive, se trouve un volet culturel. Au terme d'un processus de sélection, les artistes suivants représenteront le Québec lors des Jeux : Emmanuelle Léonard (photographie), Annie Thibault (sculpture), Martin Désilets (peinture), Éric Goulet/Les Chiens (chanson), Martin Pouliot (poésie), Renée Robitaille (conte), Véronique Dumont/Magik Art Trapèze (arts de la rue), Mario Boucher/Zogma, collectif de folklore urbain (danse d'inspiration traditionnelle). ■

# De nouveaux récipiendaires aux Prix à la création du Conseil

Le dramaturge Robert Lepage a reçu du Conseil une bourse de 10 000 \$ jumelée au « Masque du texte original » qui lui a été décerné pour sa pièce *La face cachée de la lune* par l'Académie québécoise du théâtre, dans le cadre de la Soirée des Masques qui s'est tenue le 4 février dernier. Comédien, metteur en scène, auteur, dramaturge et cinéaste, Robert Lepage est un de nos plus flamboyants ambassadeurs culturels, s'étant imposé avec *La Trilogie des dragons* (1987) avant de signer des pièces et des spectacles solos acclamés par la critique internationale : *Vinci* (1987), *Le Polygraphe* et *Les Plaques tectoniques* (1989), *Les Aiguilles* et *l'Opium* (1991). En 1994, il a fondé la compagnie Ex Machina dans l'ancienne Caserne Dalhousie à Québec.

Dans le cadre des 19<sup>e</sup> Rendez-vous du cinéma québécois, le 15 février dernier, le Conseil a remis un prix assorti d'une

bourse de 5 000 \$ à la vidéaste Chantal duPont pour son journal vidéo *Du front tout le tour de la tête* élu meilleure production en arts médiatiques (volet « Art et expérimentation ») et Prix *ex æquo* du court et moyen métrage fiction de l'Association québécoise des critiques de cinéma. Mme duPont est l'auteure d'une dizaine de vidéos primés ici et à l'étranger.

Le 22 février, le Prix à la création artistique en région pour le Centre-du-Québec était décerné à Pierre F. Brault, qui a composé la musique et les trames sonores de 86 films d'animation, documentaires, longs métrages et séries télévisées parmi lesquels *La vraie nature de Bernadette* et *Passe-Partout*, tandis que le Prix à la création artistique en région pour la Mauricie était remis à l'écrivain Réjean Bonenfant, auteur notamment d'*Un amour de papier*

(1983, réédité en 1990) et *Les Vendredis amoureux*, paru à l'automne 2000, ainsi que d'un recueil de nouvelles et de textes poétiques.

Le 6 mars, le Prix à la création artistique en région pour l'Abitibi-Témiscamingue a été octroyé à l'auteure et dramaturge Jeanne-Mance Delisle, dans le cadre d'un événement organisé par le Conseil de la Culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Se consacrant à l'écriture depuis plus de 20 ans, Mme Delisle a d'abord fait sa marque au théâtre avec les pièces à succès *Un Reel ben beau, ben triste* et *Un Oiseau vivant dans la gueule* ; elle a signé également des monologues, des nouvelles et des romans, parmi lesquels *L'Ivrognesse* (1985), *Nouvelles d'Abitibi* (1991) et *La Bête rouge* (1996). ■

## Le compositeur André Ristic remporte le Prix Québec/Flandre

Le compositeur québécois André Ristic est le lauréat du Prix de musique contemporaine Québec/Flandre. Fruit d'un partenariat entre la Société de musique contemporaine du Québec, le Centre culturel du Vooruit, à Gand, le ministère de la Culture de la communauté flamande, le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le ministère des Relations internationales du Québec et le Conseil des arts et des lettres du Québec, ce prix veut reconnaître le talent des compositeurs et des interprètes de musique contemporaine du Québec et de la communauté flamande, faire rayonner le talent des artistes de musique d'avant-garde à l'étranger et favoriser les échanges entre créateurs et producteurs.



Âgé de 28 ans, André Ristic a étudié le piano et la composition au Conservatoire de Musique de Montréal puis les mathématiques et la microélectronique à l'Université du Québec à Montréal. Il se consacre depuis huit ans à la recherche en synchronisation vidéo par analyse algorithmique de données audiophoniques numériques. Il a composé une douzaine d'œuvres, ayant reçu des commandes, entre autres, de l'ensemble TUYO, de

l'Ensemble contemporain de Montréal, du pianiste Marc Couroux et du Trio Fibonacci dont il est l'un des membres fondateurs. André Ristic a également signé les musiques des films *Monsieur, Monsieur* et *Sonia*, de Stéphan Miljevic. À titre de compositeur et de pianiste, il a tourné au Québec et à l'étranger, notamment dans le cadre du Printemps du Québec en France, en 1999.

Le prix Québec/Flandre est accordé en alternance à un jeune compositeur de chacune des communautés (la prochaine inscription québécoise aura lieu en 2004) et est assorti d'une bourse d'une valeur totale de 8 000 \$.

Pour se qualifier, les compositeurs devaient présenter la partition d'une œuvre écrite pour une formation instrumentale, vocale ou mixte (électro-acoustique et instruments) variant entre deux et dix instruments et n'ayant pas connu d'exécution publique. Les œuvres primées bénéficieront d'une diffusion dans un contexte professionnel. ■

### ▲ page 1

- Amélioration des conditions de création, de production et de diffusion

Plus de 7,4 M\$ ont été accordés aux organismes artistiques de production. La hausse moyenne des subventions de fonctionnement a été de 23 %. Cet argent a été dédié à l'amélioration des conditions de création et de production des artistes ainsi qu'à la bonification de leurs cachets. Les équipes permanentes attachées à ces organismes ont également pu améliorer leurs conditions de travail et s'adjoindre de nouveaux collaborateurs. Certains organismes particulièrement performants et ayant besoin de rattrapage ont reçu des augmentations atteignant parfois 40 %.

- Augmentation de l'aide à la relève et aux projets novateurs

1,4 M\$ ont été injectés aux programmes d'aide aux projets de production des arts de la scène et aux projets de promotion et de diffusion des arts visuels, des arts médiatiques et de la littérature. Cette somme a permis de hausser de 41 % par rapport à l'exercice 1999-2000, l'aide octroyée au renouvellement de la création artistique par l'encouragement à la réalisation de projets initiés par les artistes de la relève ou de projets de recherche et d'expérimentation.

- Développement de publics, accroissement et diversification de l'offre de spectacles au Québec

337 600 \$ ont été injectés pour favoriser la circulation de spectacles au Québec, soit une hausse de 31 % par rapport à l'aide consentie l'an dernier. Le nombre d'organismes qui ont présenté leurs spectacles sur le territoire québécois est passé de 50 à 66. Grâce à ces crédits additionnels, ces organismes ont pu circuler dans les différentes régions du Québec, augmenter le nombre de spectacles offerts à la population – notamment au jeune public – et rejoindre de nouveaux publics.

- Présence accrue des artistes québécois dans le monde

700 000 \$ ont été injectés à la diffusion internationale, haussant de 68 % l'enveloppe allouée à ce secteur par rapport à celle octroyée en 1999-2000. Le nombre d'organismes de danse, de musique et de théâtre qui ont fait rayonner la culture québécoise sur les cinq continents est passé de 38 à 55. ■

## Prochaines dates d'inscription aux programmes du Conseil pour l'exercice 2001-2002

### ■ Programmes de subventions aux organismes

#### 31 août

Théâtre : Volet 2 – Projets de production  
Arts du cirque : Volet 2 – Projets de production

#### 4 septembre

Promotion et diffusion de la création littéraire québécoise  
Volet 2 – Tournées d'activités d'animation ou de promotion littéraire au Québec

#### 5 septembre

Promotion et diffusion des arts visuels et des arts médiatiques  
Volet 1 – Aide aux manifestations artistiques  
Volet 2 – Aide à la circulation d'œuvres  
Volet 3 – Aide à la publication

#### 10 septembre

Diffusion hors Québec des arts de la scène et de la littérature  
Volet 2 – Projets ponctuels de tournée hors Québec

#### 15 octobre

Circulation de spectacles au Québec

#### 17 août

Commission internationale du théâtre francophone

### ■ Programme de bourses aux artistes professionnels

#### 10 septembre

(pour certaines disciplines seulement)

### ■ Programmes comportant une inscription en tout temps

Promotion et diffusion des arts visuels et des arts médiatiques  
Volet 4 – Aide à la prospection

Diffusion hors Québec des arts de la scène et de la littérature  
Volet 1 – Projets ponctuels de développement de marchés

Accueil de spectacles étrangers au Québec

Aide aux diffuseurs spécialisés  
Volet 3 – Aide à des projets structurants en diffusion spécialisée